



# OEPV

Objectif Employeur

Pro-Vélo

## Au boulot... à vélo !

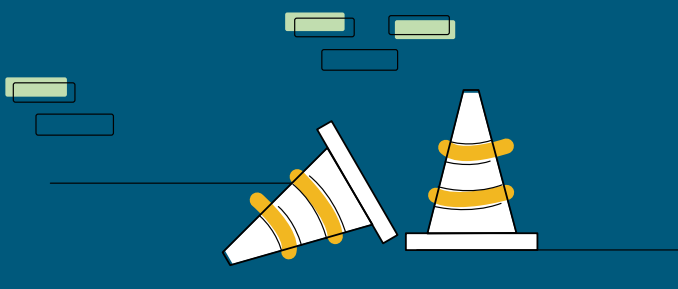
### LE PROGRAMME OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Rejoignez le programme Objectif Employeur Pro-Vélo pour développer l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels. Porté par la FUB, ce programme s'adresse aux employeurs de tous secteurs : privé, public et associatif.

Profitez d'un soutien financier de 40 % à 60 % pour mettre en place des actions pro-vélo et d'un accompagnement clé-en-main pour encourager la mobilité à vélo.

De l'auto-diagnostic à l'obtention du label Employeur Pro-Vélo, bénéficiez d'un accompagnement à chaque étape. L'audit de labellisation est intégralement pris en charge et une communauté d'entraide ainsi que des ressources dédiées sont à votre disposition. Faites du vélo un atout pour votre site employeur.

Objectif Employeur Pro-Vélo  
vous accompagne pour développer  
votre politique cyclable.  
Un élément essentiel  
de votre marque employeur !



Conseils  
personnalisés



Cofinancement d'actions  
de 40 % à 60 %

# Les bénéfices pour mon site



**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** au cours d'une réunion de cadrage d'1h30 avec un conseiller expert en mobilité vélo, pris en charge à 100 % par le programme.



**L'ACCÈS À DES SERVICES COFINANCÉS DE 40 % À 60 %**

vous permettant de développer l'usage du vélo sur votre site employeur :

- Stationnement vélo
- Formations à la pratique du vélo au quotidien
- Maintenance et réparation de vélos
- Conseil et accompagnement



**UN AUDIT 100 % PRIS EN CHARGE**

pour obtenir la labellisation Employeur Pro-Vélo. Porté par la FUB, le label vise à valoriser les sites employeurs pro-vélo selon 3 niveaux d'avancement : bronze, argent et or. Le label est décerné pour une période de 3 ans, renouvelable.

# Les bénéfices pour les salariés

Bon pour la planète, le vélo l'est aussi pour les salariés. Plusieurs études françaises et internationales ont prouvé qu'il améliore la santé, mais aussi le bien-être au travail.



**Écologique**



**Bon pour la santé**



**Améliore la productivité**



**Économique**



**Réduit l'absentéisme**

## ETAPE 1 : S'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME

**EMPLOYEURPROVELO.FR**

Et contactez [oeppv.ateliervelopau@gmail.com](mailto:oeppv.ateliervelopau@gmail.com)

## Comment obtenir le label ?

### Un parcours clé-en-main

**SIMPLE ET GRATUIT**



**COFINANCÉ  
DE 40 % À 60 %**



#### **AUTO-DIAGNOSTIC**

Évaluez en ligne votre point de départ.

#### **RÉUNION DE CADRAGE**

Identifiez avec un expert les actions à mener.

#### **CHARTRE D'ACCÈS AU CATALOGUE**

Signez la chartre et accédez aux prestations.

#### **SÉLECTION DES PRESTATIONS**

Mettez en place des actions pro-vélo grâce aux primes.

# La Communauté Employeur Pro-Vélo

# Témoignages



RETROUVEZ EN VIDÉO  
LES TÉMOIGNAGES COMPLETS !

Dès votre inscription à Objectif Employeur Pro-Vélo, vous devenez membre de la Communauté Employeur Pro-Vélo et accédez à du contenu exclusif pour vous accompagner dans votre démarche pro-vélo.

« Le label Employeur Pro-Vélo nous permet de mettre en avant les actions réalisées en faveur des cyclistes et de la décarbonation de nos déplacements domicile-travail. »



« Montrer que le CEA Grenoble est labellisé au niveau le plus haut est une vraie fierté pour nos cyclistes ! »



**Newsletter dédiée  
aux référents vélo**



**Boîte à outils pour vous accompagner  
vers la labellisation**



**Fiches ressources  
et webinaires thématiques**



**Espace d'échanges avec  
des employeurs pro-vélo**

« Le label Employeur Pro-Vélo démontre tout l'engagement du Technicentre de Paris-Est dans le volet RSE. »

« Ce label sérieux donne une importance à notre démarche pro-vélo. »

Emile Henry (EH)  
FRANCE

AUDIT  
100 % FINANCÉ



**AUDIT DE  
LABELLISATION**

Faites auditer votre démarche  
pour obtenir le label.



**OBTENTION  
DU LABEL  
EMPLOYEUR  
PRO-VÉLO**

## Valorisez votre engagement avec le label Employeur Pro-Vélo

Grâce au label Employeur Pro-Vélo, renforcez votre attractivité, séduisez de futurs collaborateurs et engagez-vous concrètement pour l'environnement et la santé de vos équipes. De nombreux employeurs privés, publics et associatifs, de toute taille et présents partout en France, ont déjà décroché le label. Retrouvez-les sur [www.fub.fr](http://www.fub.fr).

Vous aussi, rejoignez l'aventure !

# Catalogue des prestations prises en charge

## CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge : 60 %

Diagnostic mobilité



Organisation, formation et outillage



Élaboration d'un plan d'actions pro-vélo



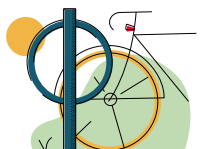
Préparation à la labellisation



## STATIONNEMENT VÉLO

Prise en charge : 40 %

Supports d'attache



Abris



Consignes sécurisées



Services complémentaires



## FORMATIONS À LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Prise en charge : 60 %

Remise en selle



Conduite aux abords du lieu de travail



Prise en main vélo à assistance électrique



La route vue du guidon



## MAINTENANCE ET RÉPARATION DE VÉLOS

Prise en charge : 40 %

Contrôle technique des vélos



Entretien et réparation des vélos



Atelier mécanique participatif



**GAUER Cynthia - Chargée de mission**

**Atelier vélo participatif et solidaire**

<https://ateliervelopau.fr/>

☎ 07 82 05 01 25

✉ [oepv.ateliervelopau@gmail.com](mailto:oepv.ateliervelopau@gmail.com)

